

**ABONNEMENTS**

Suisse . . . . . Fr. 14.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 21.50  
 Etranger . . . . . Fr. 22.-  
 Av. Bulletin off. . Fr. 29.-  
 Chèques post. Il c 58  
 Joindre 20 ct.  
 pour changement d'adresse

Rédaction et Administration :  
 Martigny, tél. (026) 6 10 31

# Le Confédéré

Organe du

**PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN**

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**PUBLICITÉ**

**ANNONCES :**  
 Canton 10 ct. / Suisse 13 ct.  
**RÉCLAMES :**  
 Canton 22 ct. / Suisse 30 ct.  
 Avis mortuaires : 20 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas Sion et succursales

**POLITIQUE ÉTRANGÈRE**

## Le sens et les conséquences de la victoire d'Adenauer

Les élections allemandes ont eu lieu samedi et dimanche dans les neuf « laender » occidentaux. La première constatation qui ressort des résultats est l'anéantissement des partis d'extrême-droite et d'extrême-gauche. En effet, ni les partisans, camouflés ou non, de l'ex-régime nazi, ni les communistes n'ont trouvé grâce devant le souverain et n'auront aucun représentant parmi les 487 députés que compte le nouveau Bundestag.

On constate ensuite que les chrétiens-démocrates du chancelier Adenauer ont obtenu la majorité absolue à eux seuls alors qu'à l'ancien Bundestag la coalition gouvernementale, formée de plusieurs groupes, ne disposait que d'une majorité extrêmement mince.

En effet, l'Union démocrate-chrétienne (C.D.U.) du chancelier Adenauer a passé de 139 mandats à 243, réalisant un gain de 104 sièges qui correspond à environ 5 millions de suffrages. Cet éclatant succès est dû, pour une très large part, à l'influence personnelle du chancelier qui s'emploie à fond pour redonner à l'Allemagne une place en vue dans le concert des nations et qui a su prendre une position sans équivoque face à la social-démocratie et à l'extrémisme de gauche ou de droite.

L'adversaire direct du chancelier Adenauer, le socialiste Erich Ollenhauer, essuie une défaite que personne ne s'imaginait aussi cuisante. En effet, on s'accordait à penser que les socialistes allaient faire un bond en avant et menacer sérieusement la majorité gouvernementale. On s'était même posé la question de savoir comment serait formé le gouvernement dans le cas où l'ancienne coalition n'obtiendrait plus la majorité. Or, loin de progresser comme on s'y attendait, le parti socialiste ne gagne qu'une vingtaine de mandats, dont la plupart lui sont venus du fait que les communistes, sans espoir pour eux-mêmes, ont voté socialiste.

La lutte entre Adenauer et Ollenhauer s'est donc terminée par une retentissante victoire du

premier. C'est cette lutte qui passionnait surtout l'opinion publique, car de son issue allait dépendre non seulement le sort de l'Allemagne mais aussi celui de la communauté européenne de défense. Aujourd'hui, des trois piliers européens (France, Italie et Allemagne) sur lesquels repose cette défense, l'Allemagne apparaît le plus solide et on ne cache pas, à Washington, la satisfaction qu'a créée le scrutin du 6 septembre.

Pour en rester simplement à l'Allemagne, il faut constater que de nombreux partis représentés à l'ancien Bundestag ont disparu de l'échiquier politique en plus du parti communiste qui détenait 15 sièges. C'est ainsi que les 15 sièges du parti bavarois, les 5 du parti allemand du Reich, les 12 de l'association pour le redressement économique et ceux des indépendants ou des autres fractions sont rayés de la nouvelle composition du Bundestag. Celui-ci se composera de 243 démocrates-chrétiens, de 151 socialistes, de 48 démocrates libéraux, de 15 membres du parti allemand et d'un groupe nouveau fort de 27 unités qui s'intitule « parti des réfugiés ». Quant aux catholiques de gauche groupés sous l'étiquette de « Zentrum », ils ne conservent que 3 des 10 sièges qu'ils détenaient et l'un d'eux, à la suite d'un accord électoral, siègera avec les démocrates-chrétiens. Sur 487 mandats, ces derniers en disposent donc de 243 plus 1, soit exactement la majorité absolue.

L'éclatante victoire remportée par le chancelier Adenauer contribuera dans une large mesure au renforcement de l'idée européenne en Allemagne et permettra à l'actuel chef du gouvernement de Bonn une action beaucoup plus aisée dans la réalisation de son programme économique. Sur le plan international, elle apporte aux Etats-Unis une base solide à leur politique européenne, base qu'ils ont quelque peine à trouver en France ou en Italie où, d'une part, le communisme demeure très fort et où, d'autre part, de légitimes inquiétudes naissent devant la perspective d'un fort réarmement de l'Allemagne.

g. r.

pas, pour ceux qui s'y livreraient, une bonne affaire.

Or, nous disons-nous, qu'il faudrait l'éviter à tout prix, même si cette affaire était excellente. Jadis, lorsque des parents voulaient que leur enfant apprit l'allemand, ils l'envoyaient « en échange » à Soleure ou à Berne.

Aujourd'hui, c'est sur le Tessin qu'ils l'acheminent, car ce malheureux canton a été complètement germanisé !

Je me souviens d'avoir passé un jour à Morcote, sans entendre un seul mot d'italien.

Les gros capitalistes de Suisse alémanique ont accaparé les hôtels, les magasins, et les Tessinois ne sont plus maîtres chez eux.

On ne saurait souhaiter une pareille calamité au Valais.

Ces « liens » entre nos confédérés et les Valaisans, que M. Peter von Roten souhaite avec tant d'ardeur, ne seraient pas ceux de la compréhension mais de l'intérêt.

Vous seriez attachés les uns aux autres par des bouts de saucisses !

Nous n'éprouvons aucun mauvais sentiment à l'égard de la Suisse alémanique.

Est-ce une raison pour devenir son humble serviteur ?

M. Peter von Roten professe une curieuse opinion sur l'amitié :

C'est un élan du cœur aussi rentable que des titres et des obligations !

\* \* \*

Sur le problème essentiel — la germanisation du Valais — M. Aloys Theytaz n'a pas de réaction. Il reproduit, sans sourciller, les phrases les plus ahurissantes.

Il a tout de même une excuse.

Le parti conservateur auquel il appartient s'est livré à tant de marchandages avec les politiciens du Haut-Valais qu'il doit tolérer toutes leurs insolences sans protester.

Il a satisfait, un à un, les appétits les plus menaçants, il a distribué largement des places, il a fait des promesses, il a pris des engagements et c'est ainsi qu'il perd de vue insensiblement les intérêts du Valais romand.

C'est le Haut-Valais qui dirige, en fait, la politique conservatrice.

Faut-il rappeler que M. Troillet ne s'est maintenu que grâce au Haut-Valais au Conseil des Etats ?

Tout cela se paie.

Si le Haut-Valais n'était pas divisé dans ses clans, sous le signe de la religion, la situation serait pire encore et il pourrait, en bataillant sur un seul front, manœuvrer à sa guise.

Il n'est desservi que par ses propres dissensions.

Le parti conservateur du Valais romand n'a plus qu'une liberté : celle de profiter de ces désaccords pour tirer, de temps en temps, son épingle du jeu.

Il n'en permet pas moins au Haut-Valais de se tailler la part du lion, bien que ce soit le Valais romand qui supporte le poids principal des impôts et qui consente les plus lourds sacrifices.

Le Haut-Valais a envahi tous les postes.

Cela ne satisfait pas M. Peter von Roten :

« Faisons en sorte, ose-t-il écrire, qu'un nombre aussi grand que possible de nos compatriotes alémaniques, des citoyens de préférence, deviennent propriétaires de vignes en Valais. »

Il ne suffit plus à ce monsieur de se payer la tête des producteurs.

Il voudrait aussi que l'on se payât leurs biens.

M. Theytaz n'a pas bondi.

En excellent conservateur, il sait bien que son parti est responsable d'une telle mentalité.

A force de donner des gages à la patrie alémanique du canton il finira par dépouiller l'autre.

A vendre d'occasion :

Le Valais romand !

A. M.

**EN PASSANT...****A vendre d'occasion :**

## Le Valais romand !

M. Peter von Roten, qui est entré très jeune dans la carrière politique, n'a pas fini de faire ses premiers faux pas. Il nous étonnait déjà au Conseil national par des interventions saugrenues.

Maintenant, il sévit dans les journaux de la Suisse alémanique et son action n'est pas plus rassurante.

Ce fantasiste égaré dans le parti conservateur lui cause un perpétuel souci.

Nous apprenons par M. Aloys Theytaz, un correspondant du « Nouvelliste », que M. Peter von Roten a développé dans le « Schweizer Spiegel » une mirabolante idée que le « Journal vinicole suisse » a reprise avec empressement pour la commenter.

Voici :

« Faisons en sorte, écrit M. Peter von Roten, qu'un nombre aussi grand que possible de nos compatriotes alémaniques, des citoyens de préférence au Valais puisqu'il donne à des détracteurs des armes contre lui.

Nous l'approuvons pleinement sur ce point.

Cependant, nous nous étonnons que M. Aloys Theytaz ne se soit pas insurgé contre l'« idée maîtresse » de M. Peter von Roten :

Celle de livrer le vignoble valaisan à la Suisse alémanique.

C'est cela qui nous paraît surtout monstrueux, et vraiment M. Aloys Theytaz aurait pu s'en aviser. Devenant propriétaires de vignes en Valais ; du même coup, des liens s'établiront entre eux et cette région de production. Et pour ces « capitalistes », ce ne serait pas un sacrifice, car les vignes valaisannes représentent, comme nous l'avons déjà dit, un placement aussi intéressant que l'achat de titres ou d'obligations. »

Et M. Peter von Roten de préciser qu'on peut compter sur un rendement de 4% et acquérir pour 5.000 francs une exploitation rentable !

L'on se demande alors, dans certains milieux, en s'en référant aux déclarations de M. Peter von Roten, ancien conseiller national, de quoi les producteurs valaisans se plaignent et pour quel motif ils revendiquent des mesures de protection.

M. Aloys Theytaz combat dans le « Nouvelliste » la thèse abracadabrante de son coreligionnaire du Haut-Valais et il n'a pas de peine à lui démontrer l'inanité de ses arguments, la fausseté de ses calculs.

Puis, il cherche à le convaincre du tort qu'il

\* \* \*

Il prouve, et il a raison, que l'opération que propose étourdiment M. Peter von Roten ne serait

## Le Congrès des Jeunesses radicales valaisannes à Saillon

Pour la vingt-troisième fois, les sections de la J.R.V. se sont réunies dimanche en Congrès cantonal à Saillon. L'expérience du festival de ce printemps aidant, les jeunes et les aînés du coquet bourg où reposent les restes du grand Maurice Barman ont réservé un accueil particulièrement chaleureux à leurs hôtes d'un jour. Aussi, malgré la concurrence de plusieurs autres manifestations (elles ne manquent pas, ce dimanche !), nous avons noté à Saillon la présence d'une foule considérable. Ce succès aura largement payé les organisateurs de leurs efforts et de leur souci de bien faire.

Après l'arrivée des sections et des fanfares, les congressistes se réunirent sur la place des Moilles où ils furent salués par M. Gérard CRITIN, président du comité d'organisation. Cet orateur retraça l'histoire de la Jeunesse radicale de Saillon ainsi que les heurs et les malheurs du radicalisme dans cette commune. Il termina en exprimant les remerciements de Saillon à tous ceux qui ont tenu à assister à ce Congrès, plus particulièrement aux magistrats du parti et de la jeunesse ainsi qu'aux fanfares, toujours fidèles malgré les sollicitations de toutes parts dont elles sont l'objet.

A M. Critin succéda M. Lucien CHESEAUX, secrétaire communal, qui fut un major de table très à l'aise, sachant trouver pour chacun les mots de remerciement qu'il convenait et sachant aussi faire respecter l'horaire afin de n'accuser aucun retard. Puis ce fut le morceau d'ensemble, dirigé par M. Emile Forré et le cortège. Les groupes, amenés par « l'Abeille » de Riddes, « la Persévérance » de Leytron, « la Liberté » de Fully, « l'Union » de Vétroz et « l'Helvétienne » de Saillon, traversèrent le bourg pavlovski sous les applaudissements de nombreux spectateurs. Le cortège était ouvert par un grand drapeau de la J.R. porté par un groupe de jeunes filles. Nous avons

retrouvé dans cette trouvaillie comme dans l'ordonnance harmonieuse de ce défilé la signature de Mme Joseph FUMEAUX qui ne ménage ni sa peine ni son dévouement chaque fois qu'il s'agit d'organiser une manifestation à Saillon. Drapeaux claquant au vent et bérêts des bannerets franchant de leur rouge grenat sur le gris des vieilles pierres du bourg, les sections défilèrent dans un ordre parfait. Nous avons remarqué avec plaisir une forte délégation de SAXON, preuve que nos amis jeunes et aînés de cette commune font vaillamment face au mauvais sort. Ils ont pu sentir, dimanche à Saillon, que toute la famille radicale valaisanne était avec eux, prête à soutenir la patiente lutte qu'ils mènent avec la force inattaquable de leur raison d'hommes contre le slogan et la démagogie.

Nous avons également remarqué avec satisfaction la présence de sections ou de délégués de toutes les régions du Valais. Le défilé de cette quarantaine de bannières affirmait mieux que tout commentaire la vitalité de l'idéal radical dans toutes les parties si diverses, si contradictoires souvent mais toujours si unies, de notre beau canton.

La place de fête était aménagée à proximité de la salle de « l'Helvétienne ». Immédiatement après l'arrivée du cortège, M. Jean CLEUSIX, président des J.R.V., inaugura la partie officielle. Il dit son merci aux organisateurs, aux cinq fanfares participantes, aux nombreuses sections présentes, aux autorités du parti et de la jeunesse ainsi qu'au nombreux public. Puis il aborda le problème de la paysannerie valaisanne, affirmant qu'il appartenait en particulier à la Jeunesse radicale d'apporter des solutions qui améliorent la précaire situation actuelle et garantissent l'avenir.

(Suite en deuxième page.)

# Avec les mutualistes valaisans

Classe 1899

M. Gérard GLASSON, député au Grand Conseil de Fribourg et rédacteur de notre courageux confrère radical « La Gruyère », exprima ensuite en termes choisis son plaisir de se trouver parmi ses amis valaisans. Une très proche parenté unifiée en effet les radicaux de Fribourg et ceux du Valais et les mêmes problèmes préoccupent les minorités radicales de ces deux cantons.

Aujourd'hui, le Valais a fait parler de lui à la suite des événements que l'on sait. M. Glasson tint à dire qu'un jeune radical doit toujours être convaincu que les meilleures batailles sont celles qui se livrent dans la légalité. Il ne lui appartient pas de se prononcer sur une question qui concerne avant tout les Valaisans mais, s'il comprend parfaitement ceux qui, sincèrement, comme ce fut le cas à Bulle, voulaient affirmer leurs droits et appuyer de justes revendications, il blâme sans ménagement ceux qui exploitent ce malaise à des fins n'ayant rien à voir avec la défense paysanne. En exprimant l'entière solidarité des radicaux et jeunes radicaux fribourgeois envers les amis du Valais, M. Glasson, très applaudi, termina par un vibrant appel en faveur d'une union toujours plus étroite entre tous les membres de la grande famille radicale romande.

M. Eugène KUTTEL, député au Grand Conseil vaudois et rédacteur du journal « Agir », apporta le salut des jeunes radicaux vaudois. Loin de nier les difficultés toujours plus redoutables qui se dressent sur la route du radicalisme, M. Küffel les définit comme des moteurs indispensables à notre activité. Les solutions de facilité ne pourront jamais engendrer l'enthousiasme. Ce qu'il convient de donner aux jeunes, c'est un but précis à atteindre, des occasions sans cesse renouvelées d'exercer leurs forces et, par là, de s'enrichir des indispensables leçons de l'expérience.

Il appartenait à M. Francis GERMANIER, président du parti radical-démocratique valaisan, de clôturer cette partie oratoire. Repoussant toute démagogie mais posant clairement le problème de la paysannerie valaisanne, M. Germanier eut le courage de dire ce qui devait être dit à une heure où chacun est enclin à se reposer sur autrui et surtout sur l'Etat du soin de s'occuper de ses propres affaires. Il dénonça vertement cette démission fâcheuse aux responsabilités, démission qu'aucun jeune radical ne saurait admettre s'il songe à l'admirable sens des responsabilités qu'a toujours eu le parti au sein duquel il militait. En effet, le radicalisme a vu grand, universel, lorsqu'il a postulé et réalisé l'égalité devant la loi, l'introduction de la démocratie ou le droit à l'instruction scolaire. Aujourd'hui, l'écoulement des fruits préoccupe une partie de notre population et certains vont en disant que le parti radical se désintéresse de cette question. Il est un devoir pour chacun de réagir contre cette propagande mensongère. Il est un devoir aussi de se souvenir que c'est aux administrations radicales et aux hommes imprégnés de l'esprit progressiste de notre parti que le Valais doit la grande part de son prodigieux développement. Notre économie cantonale ne comporte d'ailleurs pas que l'agriculture. L'industrie, les chantiers hydroélectriques, le tourisme, pour ne parler que de ces secteurs, sont d'une importance aussi grande que l'agriculture commerciale. Le vrai problème qui se pose est celui du statut de notre agriculture cantonale. Il ne se résoudra pas tant que subsistera notre régime de très petites propriétés, tant que notre paysan devra exercer à la fois une dizaine de professions pour pouvoir vivre. Dans de telles conditions, on n'a plus le droit d'orienter en masse les jeunes vers l'agriculture. Il faut avoir le courage de les diriger ailleurs, vers l'artisanat ou une profession technique, par exemple. Mais, s'écrie en terminant M. Germanier, au moment où il est à la mode de se plaindre et d'accuser autrui de tous les maux, on a oublié que la liberté est encore le plus précieux des biens. Mieux vaut vivre dans une chaumière qu'esclave dans un palais. Le moment est venu d'ouvrir tout grands nos yeux et nos oreilles et de tirer la leçon de ce qu'ont fait de l'homme la collectivisation, la réglementation à outrance et la suppression progressive de toutes les libertés humaines. Qu'on se garde bien, pour tenter de guérir un malade, de souscrire à tous ces soi-disant remèdes qui n'ont fait jusqu'ici que de priver l'homme de sa joie de vivre et lui mettre à la place un rictus amer sur les lèvres et une immense désolation dans le cœur.

Cette courageuse et clairvoyante allocution du président du parti radical-démocratique valaisan fut saluée par de longs applaudissements.

Cette partie officielle terminée, la parole fut donnée à l'orchestre et aux danseurs. C'est dans la joie que se termina ce 23e Congrès qui marquera dans les annales de la J.R.V. g. r.

L'agréable cité montheysanne — qui est restée si française d'esprit — recevait, dimanche 6 septembre, la cohorte des mutualistes valaisans. Le matin, une brève cérémonie, émouvante dans sa simplicité voulue, se déroula au cimetière de Monthey pour commémorer en esprit avec les fondateurs du mutualisme valaisan et montheysan, et principalement le Dr Beck qui joua dans la mutualité de notre canton un rôle de premier plan.

MM. Adrien Jordan, président de la société S.M. de Monthey, et Paul Boven, directeur de la Caisse d'épargne du Valais, dirent en quelques mots le sens profond de cette manifestation du souvenir et de la reconnaissance envers eux qui eurent le courage de fonder ces associations qui continuent aujourd'hui leur œuvre de charité et de soutien envers les déshérités du sort.

## L'assemblée des délégués

L'assemblée des délégués traditionnelle se déroula ensuite dans le moderne cinéma Montheolo, aux sièges de velours fort confortables. Sous la présidence de M. René Spahr, elle fut menée avec célérité. M. Jordan souhaita officiellement la plus cordiale des bienvenues aux mutualistes valaisans qui avaient tenu à faire coïncider leurs assises annuelles avec les fêtes du centenaire de la Société de secours mutuels de la Ciba. L'ordre du jour classique permit à M. Louis Rebord, le souriant secrétaire de la Fédération, de rappeler, d'une façon complète et avec une âme poétique ou lyrique dont il se défend à tort, les principaux points de la dernière assemblée des délégués tenue à Saint-Maurice en 1952.

Puis M. René Spahr présenta son rapport présidentiel. Après avoir salué les personnalités présentes, MM. Hérolde de la Ciba ; Giudicci, le dynamique gérant de la C.T. ; Juillard, ancien inspecteur fédéral de l'O.F.A.S., resté un ami sincère du Valais ; Calpini, directeur du service cantonal de l'hygiène, etc., il signala que Monthey n'avait pas reçu les mutualistes valaisans depuis 1927. Il apporta chaleureusement ses vœux les plus cordiaux aux deux sociétés jubilaires montheysannes et rappela la mémoire du Dr Beck et de tous ceux qui, moins illustres (mais qu'est-ce qu'un homme illustre devant l'éternité ?), ont laissé à leurs successeurs un enseignement très précieux dans la lutte contre la maladie et les infortunes.

La Fédération valaisanne des S.S.M. compte actuellement 11.618 membres, soit une augmentation de 655 membres sur 1952. L'essor est donc constant. Il rappela que la « Caisse romande d'assurance-tuberculose » est sortie de son impasse puisqu'elle a de nouveau un actif de 140.000 francs et qu'elle peut ainsi continuer son œuvre salutaire dans les meilleures conditions.

Nous tenons, à notre tour, à souligner également que M. René Spahr a mené avec bonheur la barque de la C.T. au moment où elle risquait de faire naufrage. Il a droit, comme les autres membres de l'administration de la C.T., à la vive reconnaissance des mutualistes valaisans et romands.

Les comptes présentés par M. Boven furent approuvés ainsi que ceux de la « Mutuelle Valaisanne » qui est encore aux débuts de son activité. Il est prévu pour 1954 un effort intense de propagande auprès des entreprises collectives et auprès des individuels. Le comité fut réélu en bloc pour trois ans. La prochaine assemblée annuelle aura lieu à Riddes, Martigny se réservant la date de 1955, centenaire de sa fondation.

Avec son éloquence pleine de verve « genevoise », M. Giudicci, gérant de la C.T., apporta son cordial salut aux mutualistes du Valais. Comme il a joué dans une fanfare militaire durant d'innombrables jours heureux de mobilisation à Monthey, il a conservé de son passage dans notre pays un souvenir qui semble encore plus qu'excellent ! Il

rendit notamment un vibrant hommage à René Spahr pour sa remarquable gestion de la C.T. et il souligna aussi l'opportunité pour les mutualistes de s'assurer les deux classes d'assurés, soit pour les frais médicaux et pharmaceutiques ainsi que pour l'indemnité journalière. Cette dernière se révèle indispensable, aussi pour des raisons morales, car on a constaté plus de 40 % de rechutes de malades qui, à cause de la maladie, n'avaient pu retrouver leur stabilité financière. Il rappelle que le traitement à domicile, selon un vœu exprimé par les « Laiteries Réunies », fonctionnera dès 1954, mais avec des conditions extrêmement précises.

M. Pierre Calpini, directeur du service cantonal de l'hygiène, montra ce qui reste encore à faire dans la lutte efficace contre la tuberculose en Valais. Vu l'heure avancée, M. Juillard n'a pas pu présenter son rapport sur le contrôle des caisses-maladie qui paraîtra, par contre, prochainement dans la « Mutualité Romande ».

## Le banquet

Au cours du banquet excellemment servi à l'hôtel du Cerf, M. Carlo Boissard, représentant du Conseil municipal de Monthey, apporta avec une claire éloquence le salut de ce dernier et rappela, dans un captivant rappel du passé, le souvenir de ceux qui eurent le mérite de fonder ces associations mutualistes dont l'action contre la souffrance est sœur de la charité. Puis M. Monnier, représentant la société mutuelle de la Ciba, fit également l'historique précis de sa société à la tête de laquelle se trouve depuis 1934 le dévoué Adrien Jordan.

Il appartenait à M. Werner Antony de lire, d'une voix vibrante, le texte, distribué aux congressistes, rappelant les principales phases de la société centenaire de Monthey. Ce texte est dû aux recherches de ce grand ami de l'histoire qu'est M. Ulysse Casanova. La S.S.M. de Monthey fut créée le 13 septembre 1953 par 19 citoyens parmi lesquels MM. Théophile Poncet, Frédéric Défago, Joseph Baud, Hyacinthe Barlatay, Louis Rappaz, Hippolyte Troillet et Joseph Péra, comme membres du premier comité fondateur. Cette évocation, savoureuse et agréable, a été vivement applaudie.

## La promenade aux Giettes et à Choëx

Les autocars amenèrent ensuite les mutualistes dans le site ravissant de Vuargne-Borzo sur les Giettes où M. l'inspecteur forestier Perrig donna toutes les indications nécessaires sur l'importance de cette forêt, propriété de la commune de Monthey. Une route pour y accéder fut construite de 1935 à 1943 sur une longueur de 10 kilomètres et coûta la somme de 800.000 francs, avec la participation de la Confédération et du canton. Un garde-forestier permanent demeure dans un chalet sis au milieu de la verdure et remplit le rôle de surveillant de cette forêt protectrice, source de richesses et de santé. On ne peut que louer cette initiative des autorités communales de Monthey, car, comme l'a dit M. Perrig dans sa péroraison, « un peuple sans forêt est un peuple qui meurt ». Voici, au surplus, ce que l'on peut lire sur le mur du chalet :

Protégeons la forêt, maintenons sa présence, Très vite agit la hache et lente est sa croissance.

A nos actes, plus tard, nos fils nous jugeront Cœuvrons avec sagesse, hommage ils nous rendront.

Une agréable réception aux Giettes et à Choëx, où M. Paul Marclay fit une brève rétrospection historique de la région, permit aux mutualistes de se laisser baigner par les effluves toniques des admirables forêts voisines, de contempler, en dégustant un fendant doré, le vaste et merveilleux panorama et de chanter un hymne de reconnaissance à ceux qui avaient organisé l'une des plus belles réunions mutualistes. V. D.

# MARTIGNY

## Un vieillard blessé par une remorque

Un accident s'est produit hier au Guercet dont a été victime M. Henri Bessard, âgé de 76 ans. Le vieillard vaquait à des travaux agricoles lorsqu'il fut pris sous la remorque d'un tracteur. Relevé avec une jambe cassée, il a été transporté à l'hôpital de Martigny.

Nous lui adressons nos vœux de prompt et complète guérison.

## La piscine va se construire

Le « serpent de mer » de la piscine va mourir ! En effet, il y a des années et des années que l'on parlait de cette affaire à Martigny et les journaux recevaient régulièrement des communications à ce sujet, communications tantôt pleines d'humour et tantôt empreintes d'amertume. Mais, si tout le monde parlait de la piscine, personne, par contre, ne voulait s'en occuper ! Car c'est au moment de passer à la réalisation du projet que les choses se gâtaient, pour la raison que l'on devine. Finalement, la municipalité prit courageusement sur elle d'établir un projet et de le soumettre à l'assemblée

primaire. Celle-ci s'est tenue lundi soir et réunit environ 130 personnes. M. Marc Morand, président, exposa en détail les intentions de la municipalité, non sans faire l'historique de la question. A l'issue de cet exposé, l'assemblée, à l'unanimité, approuva le projet de ses édielles. La construction coûtera environ 330 000 francs. A l'unanimité également, l'assemblée autorisa la municipalité à contracter un emprunt de cette somme pour financer les travaux. Ceux-ci vont être mis en soumission et commencer incessamment.

En attendant le premier coup de pioche, il convient de féliciter chaudement la municipalité d'avoir pris l'initiative de la construction de la piscine. Cette installation indispensable au bien-être public retiendra à Martigny bien des gens obligés actuellement, d'aller chercher ailleurs le délassement de l'eau et du soleil. La somme engagée peut paraître forte. Mais la municipalité a parfaitement raison de ne pas s'en tenir à des demi-mesures et de doter, du premier coup Martigny d'une installation répondant à toutes les exigences modernes.

## Les beaux voyages

Martigny-Excursions organise des courses pour le 13 septembre à Aoste. Les 3 et 4 octobre à Comolugano. Prix intéressants. (Voir aux annonces.)

Les contemporains de la classe 1899 sont priés d'assister à l'ensevelissement de leur cher camarade et ami M. Ernest Rouiller, décédé accidentellement. Rassemblement jeudi 10 septembre à 9 h. 45, bâtiment Hermann Rouiller, route du Guercet, Martigny.

## Un bolet de... 1 kg. 400 !

Un jeune berger de l'alpage de l'Arpille a trouvé à la lisière de la forêt un bolet pesant 1 kg. 400, dont la fraîcheur constituait un défi au temps sec qui règne actuellement.

# SION

## La rentrée des écoles

C'est hier mardi que nos écoliers ont repris leurs livres et leurs cahiers. Le problème des classes demeure une des principales préoccupations des autorités car le nombre des élèves croît sans cesse. On a vu des classes comptant jusqu'à quarante élèves. Il n'est évidemment pas possible pour le maître, dans de telles conditions, de pouvoir donner un enseignement rationnel.

## On construit, on construit...

Pas une seule ville valaisanne n'aura connu une fièvre de la construction comme celle qui règne à Sion depuis quelques années. Des quartiers entiers sont sortis de terre. On ne se reconnaît plus dans des endroits où l'on n'avait plus passé depuis quelque temps. Partout des maisons neuves, partout des chantiers. L'école ménagère en chantier derrière l'ancien hôpital avance assez rapidement. L'ancien hôpital lui-même est livré aux maîtres d'état pour sa réfection. En même temps, on parle de la route transit sud. La percée de l'avenue de la gare a été effectuée mais les travaux ne reprendront là qu'au printemps, après l'indispensable tassement de la terre remuée.

Ce matin, on a commencé à raser les platanes obstruant le débouché de la transversale donnant sur l'avenue de la gare près de l'ancien Hôtel Suisse. Trois arbres, témoins de bien des choses du passé séduisant, doivent être sacrifiés.

Quant à l'avenue de Tourbillon, elle demeure bloquée à la circulation en raison de la construction d'immenses caves pour Provins.

En plus de tous ces chantiers en cours, on attend avec curiosité en ville la décision des Chambres fédérales concernant la construction de la nouvelle poste prévue derrière l'Hôtel de la gare. Et, pour ne pas demeurer en reste, on parle depuis longtemps déjà de la réfection de la gare qui s'avère indispensable et urgente. Quand se fera-t-elle ? Au rythme où marche la capitale du Valais, les CFF feraient bien de se hâter s'ils ne veulent pas marquer un retard considérable.

# MONTHEY

## Un motocycliste blessé

M. Fernand Perrin, de Val d'Illicz, rentrait à moto dans Monthey. Au pont sur la Vièze, il perdit la direction et vint se jeter contre le parapet. Souffrant d'une fracture du nez et de plaies à la tête, il reçut les premiers soins du Dr Galetti.

## Le nouveau directeur de la Lyre

M. Camille Labie, qui fut naguère directeur de l'Harmonie municipale de Monthey et qui dirige encore l'Union instrumentale de Biemme et les fanfares de Grône et d'Ardon (chacun de ces villages en compte deux) vient de recevoir la baguette de la « Lyre », fanfare conservatrice de Monthey.

L'AROMATE  
CULINAIRE  
KNORR



rehausse le goût des aliments!

ATELIER DE RÉPARATIONS POUR **STYLOS**  
toutes marques. Remplissage de stylos  
à bille — Service rapide  
**Pierre Pfefferlé — Papeterie — SION**

## Ce que chaque fiancée doit savoir...!

L'achat du trousseau est une affaire de confiance. Adressez-vous à la Maison 100 % valaisanne **ROCH-GLASSEY au Bouveret** — Tél. (021) 6 91 22. Trousseaux de qualité, mi-fil et coton déjà depuis Fr. 350.—

Demandez une visite sans engagement.  
Pas d'intermédiaires. Exposition permanente.

## Institut de Commerce de Sion

RUE DU COLLÈGE  
Cours commerciaux complets de 6 à 9 mois  
(Diplômes de langues et de commerce)  
Sections pour débutants et élèves avancés

## FORMATION DE STENO-DACTYLO

Demandez le programme d'études à la Direction  
Seule adresse : Dr Alex Théler, professeur diplômé. Appart. 2-4, rue du Temple.  
Téléphone : Ecole (027) 2 23 84  
Privé (027) 2 14 84

# Le programme de Sottens

JEUDI 10 SEPTEMBRE

7.00 Culture physique — 7.15 Informations — 7.20 Concert ma-  
trinal — 11.00 Quintette pour flûte, hautbois, clarinette, cor et  
basson — 11.40 Chansons anciennes et nouvelles — 12.15 Le  
quart d'heure du sportif — 12.35 Boris Sarbeck et son orchestre  
— 12.45 Informations — 12.55 Pour le jeune genevois : Pages  
d'Emile Jaques-Dalcroze, Jean Binet et Fr. Marescotti — 13.55  
Trois chants hébraïques, Ravel — 16.30 Oeuvres de compositeurs  
genevois — 17.10 Fantasia, avec la chanteuse Eva Busch — 17.30  
Récital de piano par Mme Irène Baechtold-Hertig — 17.50 Adagio  
et Allegro, Schumann — 18.00 L'art égyptien — 18.30 Problèmes  
musicaux — 18.40 Musique populaire suisse — 18.55 Le micro dans  
la vie — 19.25 Le miroir du temps — 19.40 Derrière les lagos...  
avec Géo Voumard et ses rythmes — 20.00 « La Marie-au-Gué »,  
radiodiffusion — 20.30 Les peuples du vent (Le Valais, La Bra-  
gnne) — 21.15 Concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne  
— 22.15 Entretien avec Maurice Rosland — 22.30 Informations —  
23.35 Du journal au micro — 23.05 « Dancing Nights », Eric Coates  
(Orch. phil. de Londres).

VENDREDI 11

7.00 Gymnastique — 7.10 Réveil en musique — 7.15 Informa-  
tions — 7.20 Propos du matin ; Impromptu matinal — 11.00 Sonate  
en si bémol majeur, Mozart — 12.15 Memento sportif — 12.20  
Pol pourri d'airs de Jimmy McHugh — 12.45 Informations — 12.55  
Au music-hall — 13.20 Une scène d'Athalie, de Racine — 13.25  
Robert Casadesu, pianiste, et Zino Francescatti, violoniste —  
13.45 La femme chez elle — 16.30 La rencontre des isolés —  
18.10 L'Agenda de l'entraide et des institutions humanitaires —  
18.20 Musique récréative — 18.45 Reflets d'ici et d'ailleurs —  
19.15 Informations — 19.25 La situation internationale — 19.35  
Musique sous la tonnelle — 20.10 François Mauriac : « La victoire  
sur l'angoisse » — 20.30 Musique de chambre — 21.00 « En atten-  
dant Godot », 2 actes de Samuel Beckett — 22.30 Informations —  
23.35 Musique légère (œuvres d'Eric Coates et Cole Porter).

## LES SPECTACLES

Cinéma ETOILE, Martigny

Mercredi, dernière séance :

« C'étaient des hommes ». Un film poignant et pro-  
fondément humain qui pose un bouleversant problème.  
« Je souhaite à bien des histoires policières de savoir  
retenir notre attention et nous émouvoir comme celle-  
ci. » (Le Parisien Libéré).

Dès jeudi : L'événement cinématographique de la  
saison, le superfilm « Autant en emporte le vent ». Le  
plus grand film réalisé à ce jour.

Attention ! Prix imposés par la M.G.M. : Fr. 2.50,  
4.— et 5.50. Retenez vos places. Location permanente.  
Tél. 6 11 54 et 6 11 55.

### Cinéma REX, Saxon

Jeudi : « C'étaient des hommes ». (Voir communiqué  
sous cinéma Etoile.)

Dès vendredi : « Casque d'or » avec Simone Signo-  
ret, Serge Reggiani, Claude Dauphin, Raymond Bus-  
sières. Un film de mœurs exceptionnel.

La vie passionnée et les amours d'une des plus  
belles « gigolettes » de Paris, dite « Casque d'or » à  
cause de sa superbe chevelure blonde.

Interdit sous 18 ans.

### « La Maison dans la Dune » au CORSO

C'est une terrible aventure dans les milieux troubles  
non loin de la frontière franco-belge, qui relate le  
fameux roman de Maxence van der Meersch et que  
Georges Lampin vient de porter à l'écran avec Ginette  
Leclerc, Roger Pigaut, Jean Chevrier.

Ne pas confondre ce nouveau film avec l'ancien  
qu'interprétaient Pierre Richard-Willm et Madeleine  
Ozeray.

Un film direct, puissant. D'un côté, la contrebande,  
les filles faciles, un milieu frelaté ; de l'autre un beau  
et pur roman d'amour.

Du mercredi au dimanche, au Corso. Location 6 12 22.



Monsieur et Madame Casimir PAPILOU-PUTALLAZ,  
à Vétroz ;

Monsieur et Madame René PAPILOU - PAPILOU,  
à Vétroz ;

Monsieur Francis PAPILOU, à Vétroz ;  
ainsi que les familles parentes et alliées PAPILOU,  
PUTALLAZ, GAILLARD, CHRISTILAIN, COTTA-  
GNOUD et QUENNOZ,

ont la profonde douleur de faire part de la perte  
cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Monsieur

## Roger PAPILOU

leur bien-aimé fils, frère, beau-frère, neveu et cousin,  
ravi à leur tendre affection à l'âge de 22 ans, des  
suites d'un tragique accident.

L'ensevelissement aura lieu à Vétroz le jeudi 10 sep-  
tembre à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

### « Le Grand Cirque » au CORSO

Beau spectacle de famille, dimanche à 17 heures, au  
cinéma CORSO, avec « Le Grand Cirque », d'après le  
roman célèbre de Pierre Clostermann, proclamé « pre-  
mier chasseur de France ». A 24 ans, après 2000 heures  
de vol, a enregistré 33 victoires. Film à recommander  
en raison de la haute leçon patriotique qui s'en dé-  
gage.



Monsieur et Madame Adrien SCHWICK et leurs en-  
fants ;

Monsieur et Madame Maurice CLAIVAZ et leurs en-  
fants ;

Monsieur et Madame Jean GUIGOZ et leurs enfants ;  
ainsi que les familles parentes et alliées,  
ont la douleur de faire part du décès de

### Madame

## veuve Justine SCHWICK

née GUIGOZ

leur très chère mère, grand-mère, décédée à l'âge  
de 80 ans à l'hôpital d'Yverdon, munie des sacrements  
de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu jeudi, à 10 heures, à  
Martigny.

Départ de Martigny-Bourg, à 9 h. 30.



La classe 1899 de Martigny et environs a le grand  
regret de faire part du décès, par suite d'accident, de  
leur cher camarade et ami

## Monsieur Ernest ROUILLER

Le Guercet

L'ensevelissement aura lieu jeudi 10 septembre, à  
10 heures.

Départ : Bâtiment Hermann Rouiller, route du Guer-  
cet, Martigny-Ville.

R. I. P.



Madame Marceline ROUILLER-GHIRARDINI,

Le Guercet ;  
Madame veuve Nestor GIRARD - ROUILLER, ses en-  
fants et petits-enfants, au Guercet et à Martigny-  
Ville ;

Monsieur Denis ROUILLER, au Guercet ;  
Monsieur et Madame Hermann ROUILLER, leurs en-  
fants et petits-enfants, à Martigny-Ville ;

Monsieur et Madame Marc ROUILLER, à Martigny, et  
leurs enfant et petit-enfant, à Genève ;  
Monsieur Joseph GHIRARDINI, au Guercet ;

Monsieur et Madame Pierre GHIRARDINI - TARAMAR-  
CAZ, à Fully ;

Monsieur Henri GHIRARDINI, au Guercet ;  
Les familles parentes et alliées ROUILLER, MORET,  
AUBERT, GIRARD, MAGNIN, à Martigny et Charrat,  
ont la douleur de faire part du décès de

### Monsieur

## Ernest ROUILLER

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin et  
parent, décédé accidentellement le 8 septembre 1953  
dans sa 54e année.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny le jeudi 10  
septembre, à 10 heures. Départ route du Simplon.

Cet avis tient lieu de faire part.



L'ENTREPRISE CONFORTI Frères, à Martigny, a le  
pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Ernest ROUILLER

survenu accidentellement le 8 septembre 1953.

Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de  
la famille.

**LOTÉRIE ROMANDE**

LE BILLET ENTIER 6:-  
TROIS TIERS  
2:- 2:- 2:-

le gros lot  
**120.000**  
TIRAGE 3 OCTOBRE

SION, Place du Midi, Ch. post. 11 c 1800

## On cherche JEUNE FILLE

sérieuse et propre pour faire le  
ménage et aider au commerce,  
vie de famille assurée, bons  
gages. Offres avec certificats et  
photo à J. Schmid-Friedli,  
Confiserie - Tea-room  
WALLENSTADT (St-Gall)

## Georges VAIROLI

MEDECIN - DENTISTE

MARTIGNY

## de retour

Dr Jean Lonfat

Dentiste

## de retour

A VENDRE

## 10 mesures de REGAIN

S'adresser à Suzanne DUBACH,  
rue des Alpes, Martigny-Ville.

A VENDRE A SION

## bâtiment neuf

de 2 étages, avec 600 loises  
jardin fruitier. Prix intéressant.  
S'adresser par écrit à PUBLICI-  
TAS SION, sous chiffres :  
P. 10 905 S.

A LOUER

à MARTIGNY, une jolie  
**chambre meublée**  
avec eau courante.  
Ecrire sous chiffres :  
607, à PUBLICITAS MARTIGNY.

## TONNEAUX

pour fruits, vin et cidre, grand  
choix de 30 à 700 litres.  
BONBONNES de 10 à 50 litres,  
chez BEAUVERD, commerce de  
fûts, Rond-Point 3, LAUSANNE.  
Tél. 26 06 43

## Viticulteurs

Le mototreuil Ruedin sera ex-  
posé au Comptoir, salle 7, stand  
747, emplacement habituel.

Fondée en 1927, cette ancienne  
maison est à même de vous of-  
frir des machines les plus per-  
fectionnées.

Le représentant pour le Valais :  
Marcel JAQUIER, à SIERRE  
Tél. 5 17 30  
sera au Stand Ruedin pendant  
le Comptoir.

## CHAUFFEUR

pour camion Diesel est demandé  
pour entrée immédiate. Adresser  
offres avec prétentions sous  
chiffres : 608, à PUBLICITAS  
MARTIGNY.

## Ménagères!

SAMEDI : **POULAIN**

Boucherie Chevaline A. AEBI

MARTIGNY-BOURG - Tél. 6 10 91

## A vendre

## matériel de cave

Tonneaux de 2500 litres à 400 litres, en chêne, parfait  
état ; 2 pompes à mains Salathé avec tuyaux ; 1 égrap-  
peuse électrique ; 1 presseur hydraulique Rauschen-  
bach de 100 branlées.

S'adresser à Henri CRITTIN, courtier en vins, Leytron.  
Tél. (027) 4 74 44

## INSTRUMENTS DE MUSIQUE

depuis Fr. 5.— par semaine.

Demandez prospectus à  
MAC, Service, Tivoli 4,  
LAUSANNE

M. JAYET.

A VENDRE

## café

Centre du Valais, avec beau  
terrain, bordure de route prin-  
cipale. Bon confort.  
Ecrire à PUBLICITAS, SION  
sous chiffres : P. 10 931 S.

## Ameublements

## Charly MORET



MARTIGNY-VILLE o Avenue du Grand St-Bernard o Téléphone 6 10 69

## A l'occasion du Comptoir

## Renouvellement de notre EXPOSITION permanente

FIANCÉS, avant de faire vos achats, consultez  
nos prix et conditions — Facilités de paiement

## Tapis

Linoléums et autres revêtements du sol par spécialistes

VOITURES D'ENFANTS « VISA-GLORIA »

Dépôt à Saxon : CHARLY BRUCHEZ-MONNET, représentant, tél. 6 24 68

## GARAGE

avec service de benzine

## à vendre ou à louer

dans important centre industriel du Bas-Valais  
et sur route internationale

Ecrire sous chiffres : P. 10 961 S., PUBLICITAS, SION.

## Les dépenses de politique sociale en Suisse

Les dépenses que les pouvoirs publics affectent à des buts sociaux ont connu un accroissement considérable pendant et après la dernière guerre. Parallèlement, la contribution de l'économie au développement de la politique sociale n'a cessé de prendre une ampleur croissante au cours des vingt dernières années.

En ce qui concerne le budget de la Confédération et les ménages cantonaux, il existe un certain nombre de données officielles élaborées par le Bureau fédéral de statistique et qui donnent un aperçu général suffisamment complet de l'effort accompli par les pouvoirs publics sur le terrain fédéral et cantonal. En revanche, les renseignements concernant les dépenses des communes ne permettent pas de dresser le bilan de ce que celles-ci dépensent en matière de politique sociale. Pour des raisons d'économie, l'Administration fédérale des contributions a, en effet, renoncé depuis 1947 à donner un aperçu détaillé des dépenses communales.

Dans la publication annuelle « Finances et impôts de la Confédération, des cantons et des communes » (éditée par le Bureau fédéral de statistique), l'Administration fédérale des contributions examine notamment l'évolution des recettes et des dépenses de la Confédération, des cantons et des communes ayant au moins 7.000 habitants. Le nombre de ces communes est de 71 (jusqu'en 1950, il n'était tenu compte que des communes de 10.000 habitants et plus; leur nombre était de 40).

En ce qui concerne les dépenses de l'économie privée affectées à des buts sociaux, il est extrêmement difficile — faute de données complètes et comparables — d'en établir un bilan même approximatif.

\*\*\*

La Confédération participe aux dépenses de caractère social essentiellement sous forme de subventions affectées à l'assurance-vieillesse et survivants, l'assurance-maladie, l'assurance-accidents, l'assurance chômage — y compris le placement et la création de possibilités de travail — et la réduction des prix. En 1948, les subventions fédérales figurant au chapitre: « Politique sociale, utilité publique et hygiène » se sont élevées au total impressionnant de 411,9 millions de fr. Mais il convient de relever que sur cette somme 136,6 millions étaient affectés à la réduction du prix des céréales importées. L'année suivante, ce poste n'absorbait d'ailleurs plus que 17,9 millions pour disparaître ensuite complètement du budget fédéral. En 1949, le total des subventions de ca-

ractère social atteignait 284,1 millions; en 1950, 259,5 millions; en 1951, 242,4 millions. Après une brusque mais passagère augmentation en 1952, avec 309,3 millions, due à la mise en vigueur de la loi fédérale sur l'assurance-chômage, le total était ramené en 1953 (budget) à 226,1 millions de francs, soit 50 % de l'ensemble des subventions fédérales ou 12 % de la somme globale des dépenses de la Confédération (1937 millions de francs, y compris les dépenses militaires qui se montent à 776 millions).

La réduction opérée sur ce chapitre depuis 1948 s'explique par la suppression des subventions destinées à réduire les prix ainsi que des subventions à la construction de logements (ces dernières ont absorbé en 1948 et 1949 plus de 50 millions de francs par an). D'autre part, il convient de relever que ne figurent pas au chapitre des subventions sociales les 10,5 millions affectés par la Confédération aux allocations familiales des paysans et des ouvriers agricoles dans les régions alpêtres, ni le crédit de 38,2 millions destiné au ravitaillement du pays en blé. Or, ces dépenses revêtent — la première en tout cas intégralement, la seconde dans une large mesure — le caractère de subventions sociales. On peut donc évaluer à près de 300 millions le montant global des subventions de cette catégorie qui sont actuellement à la charge du budget fédéral. Plus de la moitié de cette dépense, soit 170 millions, est destinée à l'A.V.S. (là-dessus, il est vrai, 47 millions sont à la charge des cantons).

Quant aux cantons, ils ont affecté à la politique sociale, à l'hygiène et aux institutions d'utilité publique 218,5 millions en 1951, dernier exercice financier pour lequel des données complètes ont été réunies par l'Administration fédérale des contributions. Il ne serait que juste d'ajouter à ce total les 47 millions que les cantons sont tenus d'affecter à l'A.V.S. et qui sont compris dans les 170 millions mentionnés plus haut et portés au compte de la Confédération. Le total s'élèverait alors à 265,5 millions, soit environ 30 % de l'ensemble des dépenses cantonales.

Confédération et cantons consacrent donc ensemble un demi-milliard de francs, en chiffres ronds, aux dépenses sociales.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, les données détaillées concernant les communes ne figurent plus dans la statistique de l'Administration fédérale des contributions depuis 1947. En 1944, 1945 et 1946, les 40 communes dont il était tenu compte alors ont affecté à des buts sociaux respectivement 101,6, 120,8 et 129,8 millions, soit

respectivement 26, 27,6 et 27,4 % de l'ensemble de leurs dépenses. En admettant — ce qui ne peut être qu'une hypothèse en l'absence de données précises — que le pourcentage s'est maintenu au même niveau, on obtiendrait, pour les 71 communes auxquelles s'étend maintenant la statistique, la somme approximative de 200 millions (sur un total de dépenses de 750 millions). Compte tenu des dépenses sociales assumées par les quelque 3.000 communes qui ne sont pas comprises dans la statistique fédérale, et qui sont évaluées — très approximativement, en partant du même pourcentage que pour les autres communes — à 120-130 millions (sur un ensemble de dépenses estimées à 400-500 millions), le total général s'établirait pour les communes autour de 300 millions.

Confédération, cantons et communes consacrent donc ensemble à des buts de politique sociale environ 800 millions de francs par an.

En ce qui concerne l'économie privée, il est impossible, faute de données, d'établir un bilan même approximatif des sommes qu'elle affecte à la prévoyance sociale. Cependant, il est significatif que les contributions des employeurs et des salariés à l'A.V.S. se soient élevées en 1952 à 527,6 millions et que les employeurs versent à la SUVAL des primes d'assurance annuelles atteignant un total de 160 millions.

Ces deux postes totalisent à eux seuls près de 700 millions de francs. Etant donné l'importance des dépenses faites notamment par l'industrie dans des buts sociaux, il n'est pas exagéré d'évaluer à près de 2 milliards de francs par an l'ensemble des sommes que les pouvoirs publics et l'économie privée consacrent à des buts sociaux.

\*\*\*

Il n'est pas sans intérêt de comparer les dépenses sociales de la Suisse avec les dépenses absorbées par la défense nationale. Le budget de 1953 prévoit 516 millions de francs au chapitre des dépenses ordinaires du Département militaire. La tranche annuelle des crédits extraordinaires d'armement s'élève à 260 millions. Les cantons, pour leur part, consacrent 40 millions au titre des dépenses militaires. Le total — y compris les crédits extraordinaires — se monte donc à 816 millions, soit à un chiffre sensiblement égal à celui des dépenses que les pouvoirs publics affectent à des buts sociaux.

### LA PENSÉE DU JOUR

● L'homme est fait pour connaître; savoir est un besoin primitif de son être; c'est le but de toute activité scientifique et morale. Qu'il n'adopte pas aveuglément tout ce qui se présente à lui comme vérité, qu'au départ il emploie le doute comme précaution contre l'erreur, rien de plus légitime.

Vinét.

## LES SPORTS

### FOOTBALL

#### CLASSEMENT PREMIERE LIGUE

	J.	G.	N.	P.	P.	C.
LA TOUR	3	2	1	0	8	5
SIERRE	3	2	1	0	13	4
SION	3	2	0	1	9	7
MONTREUX	2	2	0	0	11	4
MARTIGNY	2	1	1	0	6	3
VEVEY	3	1	1	1	4	4
BOUJEAN	3	1	1	1	8	5
MONTHÉY	3	0	2	1	9	11
U. S. L.	3	0	2	1	6	11
FORWARD	3	0	2	1	5	12
CENTRAL	3	0	1	2	5	9
ETOILE	3	0	0	3	1	10

### LUTTE

#### La fête cantonale valaisanne de lutte libre

Celle-ci a eu lieu dimanche à Naters. Voici les principaux résultats:

**Poids légers:** 1. Wenger Walter (Thoune), 56,90; 2. Habegger Arnold (Steffisb.), 56,70; 3. Bovier Raymond (Genève), 56; 4. Lehner Hans (Gampel), 55,40; 5. Badelscher Valler (Berne), 55,30; 6. Locher Antoine (Gampel), 55,30; 7. Bessard Gustave (Ardon), 55,30; 8. Vouillamoz Luc (Riddes), 55,10.

**Poids moyens:** 1. Neeser Walter (Genève), 57,20; 2. Kunz Werner (Berne), 56,10; 3. Daly Jacob (Illarsaz), 56,10; 4. Spring Max (Thoune), 55,70; 5. Schmidhaller Ernest (Naters), 55,40; 6. Abgottspoon Adolphe (Brigue), 55,40; 7. Bellon Emile (Aigle), 55; 8. Fumeaux Fernand (Illarsaz), 54,90; 9. Trogger Béal (Gampel), 54,70.

**Poids mi-lourds:** 1. Gillioz François (Saxon), 58,10; 2. Tscherry Hubert (Gampel), 57,10; 3. Mauer Hans (Frutigen), 55,30.

**Poids lourds:** 1. Amacker Ernest (Bumplitz), 57,50; 2. Brigger Karl (Brigue), 55,10; 3. Salvisberg Franz (Sierre), 54,60.

#### Fête fédérale des gymnastes aux nationaux à Wangen

Nos Valaisans se sont classés comme suit à cette importante compétition:

Brigger Adolphe (Brigue), 31e couronne, avec 91,75 points; Kuonen Gustave (Viège), 4e couronne, avec 90,75 pts; Roduit Michel (Fully), 4e palme, avec 93,40; Trogger Béal (Gampel), 16e palme, avec 91,25 points.

### L'Ecolier romand

Pour l'hiver, abonnez vos enfants de 9 à 12 ans à un journal bi-mensuel qui les passionnera: L'Ecolier romand.

Au sommaire du numéro du 1er septembre: la partie d'un bricolage-concours qui s'étendra sur trois numéros: la roulotte, le cirque, les animaux. Comment on dresse un ours.

Une saynète facile à jouer et très « cirque»: « L'Herculeoscope, ou des muscles en 5 secondes ». Les pages de jeux, devinettes, trucs.

CONCORDIA MERREL

## Le Sauvage apprivoisé

Adapté de l'anglais par E. DE SAINT-SEGOND

### LE SAUVAGE APPRIVOISÉ

24

— Aurais-je été abusé par une extraordinaire ressemblance? Je serais tenu, dans ce cas, à vous présenter mes excuses. Toutefois, j'hésite à me dédire car j'ai eu l'impression, au premier abord, que vous aviez cru me reconnaître aussi!... Quelle étrange coïncidence!

Tout en parlant, Brent pensait: « Ainsi, je me trouve en face du jeune homme accompli de Janet!... Gillman!... La vie nous ménage, parfois, des rencontres invraisemblables. »

— J'ai beau interroger ma mémoire, je ne me souviens en aucune façon de vous... Mais, à propos, qui êtes-vous, dit Edouard, au bout d'un moment.

— Je m'appelle Christophe Brent.

— Enchanté de faire votre connaissance, monsieur Brent... Vous m'apportez la preuve que ma mémoire ne m'a pas trahi: en effet, il y a deux jours, j'ignorais jusqu'à votre nom.

— Gillman, était logé à la même enseigne, se contenta de préciser Brent en affectant un air détaché.

Gill, lui jeta alors un regard à la dérobée et constata que son interlocuteur n'accordait aucune créance à ses affirmations. Il en ressentit un pénible malaise, et il pensa: « J'ai donc affaire à Brent, le grossier personnage dont Mme Anderson et Janet m'ont fait une description peu flatteuse. Si j'avais pu soupçonner sa présence ici, je me serais arrangé, pour ne pas me trouver nez à nez avec lui et en tête à tête! »

— Gillman non plus ne me connaissait ni de vue ni de nom, confirma imperturbablement Brent.

Cette assertion renouvelée porta l'agacement d'Edouard à son comble:

— Je n'ai rien de commun avec votre ami Gillman, riposta-t-il, nerveux.

— Très juste! Néanmoins, vous avouerez que ce hasard est extraordinaire: c'est aussi en pleine nuit que je me suis trouvé, face à face, avec Gillman...

— Je vous répète..., trancha Edouard d'une voix menaçante.

— Je vous entend bien! interrompit Brent, sans se départir de son calme. Si je fais allusion à ce passé, c'est parce que les circonstances d'alors et celles d'aujourd'hui sont absolument identiques: c'est à la lumière d'une lanterne que le visage de Gillman m'est apparu soudain, tout comme une flamme vacillante a fait surgir devant mes yeux, le vôtre de l'ombre... Toutefois, dans le premier cas, la lanterne était brandie par un planteur birman dont ledit Gillman courtisait la fille: cet indigène venait de surprendre, dans son jardin, l'entrepreneur jeune Anglais en compagnie de la jeune jouvencelle... A propos, avez-vous jamais été en Birmanie? ajouta-t-il à brûle-pourpoint.

Gill, n'osant pas risquer une dénégation directe dut admettre le fait, de mauvais gré:

— Oui, j'ai eu l'occasion de séjourner quelques semaines dans ces régions où la Société, dont je suis le directeur, possède des intérêts... Excusez-moi, mais je suis obligé d'abréger notre entretien: ma partenaire m'attend pour le souper, expliqua-t-il, avant de poursuivre sa route.

— Alors vous avez certainement eu l'occasion d'apprécier la délicate beauté des filles des planteurs birmans. Partagez-vous mon avis?

Gill n'avait pas l'intention de s'arrêter, mais Brent formula cette question avec une autorité qui l'impressionna, malgré lui. Il se retourna pour répondre sèchement:

— En effet, lorsqu'elles sont très jeunes, ces petites birmannes ne manquent pas de charme... A dire vrai, je n'avais guère le temps de leur prêter attention.

— Oh! vraiment? Gillman, en revanche, leur consacrait une bonne partie de ses loisirs.

Gill s'immobilisa, une seconde fois, pour lancer:

— Votre ami Gillman, je vous l'ai déjà dit, ne m'intéresse en rien.



### LE SAUVAGE APPRIVOISÉ

25

— Vous vous méprenez: Gillman n'est pas un ami à moi, rectifia Brent. C'est tout à fait fortuitement que je me trouvais sur les lieux, au moment où le planteur projetait la clarté de la lanterne sur le visage de Gillman, en l'injuriant copieusement. Gillman s'aperçut de ma présence et nos regards se croisèrent... J'ai reconstitué, involontairement, cette scène dans mon esprit, quand vous avez allumé votre cigarette.

— Vous persistez donc à me prendre pour ce Gillman? interrogea Gill d'une voix qui, malgré lui, trahissait son trouble... Vous croyez...

— Je ne crois pas... Je sais que Gillman et vous, formez une seule et même personne!

— Vous m'insultez!... Allez au diable!... Je m'appelle Gill.

— Oui, mais vous avez pris la précaution d'ajouter un suffixe à votre patronyme pour vous créer un alibi, avant de vous engager dans une aventure peu édifiante.

Gill poussa un sourd grognement et s'éloigna à la hâte.

Cette fois, Brent ne fit rien pour le retenir. Lorsque Gill fut hors de portée, il mesura les conséquences que la divulgation de cette lamentable histoire pourrait avoir pour lui.

Au cours de son dernier voyage en Birmanie, il s'était laissé entraîner par les troublants mirages des nuits orientales: en parcourant les bazars, il avait fait quelques emplettes à un comptoir que présidait une jeune indigène, dont le sourire éblouissant l'avait ensorcelé... Dès leur troisième rendez-vous, le père les surprénait ensemble et provoquait un scandale qui l'avait obligé à quitter le pays sans délai. Il croyait, néanmoins, que cette fâcheuse affaire était depuis longtemps enterrée et il n'y pensait plus. Or, voici que, par une fatalité inouïe, un témoin à charge surgissait, tout à coup, dans une allée de la propriété même où habitait sa fiancée! Brent l'avait aussitôt reconnu! Mais de quel droit cet

homme se posait-il en juge? A quoi voulait-il en venir? Que signifiait ses menaces? Avait-il l'intention de tout dévoiler à Janet? Cette seule pensée bouleversait Edouard. Janet qui avait de lui une si haute opinion, qui le considérait comme un homme d'une moralité exceptionnelle, lui pardonnerait-elle? Janet, dont il était éperdument amoureux!

Gill s'effondra sur un banc rustique dissimulé au creux d'un massif, car la perspective du ressentiment de Janet le plongeait dans le désespoir... Que devait-il faire? Evidemment, il pouvait nier mais ce mensonge convaincrait-il sa fiancée? D'autre part, s'il avouait, se montrerait-elle pitoyable? Ce n'était pas tant le fait en lui-même qui ne trouverait pas rémission, mais la simultanéité du délit et de ses fiançailles avec Janet! Celle-ci ne manquerait pas de confronter l'époque de cette aventure avec celle des protestations de fidélité absolue qu'il prodiguait dans ses lettres durant son séjour en Birmanie.

Ce passé qui, la veille, semblait s'enfoncer dans un oubli définitif, lui sembla prêt à se dresser devant lui, comme si un serpent le menaçait de son dard empoisonné.

Ces sombres réflexions firent hésiter Edouard à se joindre aux danseuses et aux cavaliers qui, sur la pelouse, se livraient à de joyeux ébats.

Par suite de cette défection, Janet chercha en vain, son fiancé dans le jardin: mue par une contrition passionnée, elle brûlait de témoigner à Edouard ses sentiments de dévotion absolue qui, espérait-elle, finirait par apaiser ses remords. Elle avait, en effet, décidé de garder le secret du baiser échangé avec Brent: elle se proposait de compenser cette réticence par le tendre dévouement dont elle entourerait Edouard, pendant le reste de son existence. En fin de compte, concluait-elle, Edouard serait le bénéficiaire de cette dissimulation.

# La Maison dans la dune

d'après le célèbre roman de  
Maxence Van der Meersch  
avec

**GINETTE LECLERC**  
**JEAN CHEVRIER**  
**ROGER PIGAUT**

*Amours...  
Aventures...  
Passions...*

Un spectacle de famille, à recommander en raison de la haute leçon de devoir patriotique  
**LE GRAND CIRQUE**  
d'après le roman de Pierre CLOSTERMANN

DU MERCREDI AU DIM.

2 BEAUX FILMS

CORSO

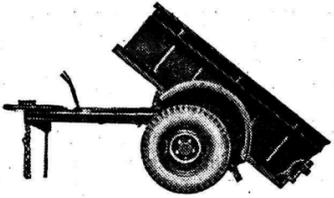
● DIMANCHE, à 17 heures

## MARTIGNY - EXCURSIONS renouvelle sa course pour ● AOSTE ●

**DIMANCHE 13 SEPTEMBRE**  
Fr. 15.— Réservez vos places au numéro 6 10 71  
COURSE COMO - LUGANO les 3 et 4 octobre  
par le Simplon, Siresa, Varese; retour par  
Locarno, Pallanza.  
Prix tout compris (hôtel et car), 2 jours : Fr. 50.—  
par personne. Places limitées.

AGRICULTEURS — ENTREPRENEURS  
MARAICHERS

utilisez pour tous vos transports les  
**Remorques basculantes neuves  
pour JEEP et LAND-ROVER**



transformables, grâce aux ridelles amovibles, en remorque à pont. Châssis et suspension renforcés. Freins automatiques. Système basculant N. 282 578.

Transformation de remorques d'origines « Jeep » en basculantes, reconstruction de remorques détériorées. Devis sans engagements.

Carrosserie automobile et constructions mécaniques  
**J.-J. GERMANO — Martigny-Ville**  
Route du Simplon — Tél. (026) 6 15 40

ETOILE

**CLARK GABLE - VIVIEN LEIGH**  
**LESLIE HOWARD**  
**OLIVIA DE HAVILLAND**

**AUTANT EN EMPORTE LE VENT**

EN TECHNICOLOR

d'après le célèbre roman de Margaret Mitchell  
Distribué par METRO-GOLDWIN-MAYER  
Production : David O. Selznick - Mise en scène : Victor Fleming

Version intégrale : 3 h. 50 de projection  
**PARLÉ FRANÇAIS**

Prix des places imposés : Fr. 5.50, 4.—, 2.50  
Toutes laves strictement suspendues. « AUTANT EN EMPORTE LE VENT » ne sera pas présenté dans un autre cinéma à des prix inférieurs avant au moins une année.

Séances : Tous les soirs à 20 h. précises  
DIMANCHE : matinée à 14 h. 30  
Location permanente :  
Téléphone : 6 11 54 et 6 11 55

A VENDRE  
(ville vaudoise, bord du lac)

**immeuble  
ancien**

avec  
**café-pension**

Salle pour sociétés. Affaire intéressante. Ecrire sous chiffres :  
P. 10927 S., PUBLICITAS, SION.

**J.-P. RÉMY**

MEDECIN - DENTISTE  
MONTHEY SAXON

**de retour**

Petit hôtel de montagne  
cherche pour tout de suite

**Sommelière**

débutante, présentant bien.  
Etrangère acceptée. Salaire fixe  
et pourboires. Ecrire sous chiffres :  
PX 61128 L., à Publicitas, LAUSANNE.

ON CHERCHE

**JEUNE FILLE**

pour famille de deux enfants,  
peuvent si possible rentrer chez  
elle. Entrée : 1er octobre.  
Ecrire au journal « Le Rhône »,  
Martigny, sous R. 2798.

A VENDRE

**JEEP  
Land Rover**

modèle 1952, en parfait état de  
marche. Prix intéressant.

Tél. (027) 2 20 89

# Cinéma

ETOILE  
Martigny

MERCREDI 9 :  
Un film poignant, profondément humain  
**C'étaient des hommes**

Dès JEUDI 10 :  
Le plus grand film de tous les temps :  
**Autant en emporte le vent**

REX  
Saxon

JEUDI 10 :  
**C'étaient des hommes**

Dès VENDREDI 11 :  
Simone SIGNORET et Serge REGGIANI  
dans un film de mœurs exceptionnel :  
**Casque d'or**  
(Interdit sous 18 ans)

Pour la cueillette  
des fruits :

- ÉCHELLES « MOBIL »
- PANIERS
- CUEILLE-FRUITES
- CALIBRES
- BASCULES

Pour  
les vendanges

- BRANTES
- BRETELLES
- SÉCATEURS

Agence agricole :

**DELALOYE & JOLIAT**  
SION



A vendre  
**porcs**

de 7, 8, 9 et 10 tours, ainsi qu'une laie portante tre nichée  
pour septembre. Livraison à domicile sur commande.

A. RICHARD-BERARD, ARDON Tél. 4 12 67



« Vous êtes vraiment bien installés »

déclare le beau-père enchanté et surpris. Enchanté, car il s'y connaît en fait de beaux meubles. Surpris, car il sait que les deux tourtereaux disposaient de moyens limités. Leur secret — le secret de tous ceux qui veulent bien se meubler sans beaucoup dépenser — c'est qu'ils ont choisi leur mobilier chez

**A. GERTSCHEN FILS S. A., NATERS-BRIGUE**

FABRIQUE DE MEUBLES ET AGENCEMENTS D'INTERIEUR  
MAGASIN DE VENTE : Tél. 3 10 55

Représentants :

Jos. PATTARONI, MARTIGNY — Tél. 6 14 88

Otto GERTSCHEN, SIERRE — Tél. 5 14 03



**ÉCOLE TAMÉ SION**

Rue Dixence (face ancien hôpital)  
Tél. (027) 2 23 05

**COURS DE COMMERCE COMPLET 6-9 mois**

Cours de secrétaire sténo-dactylo . . . 4-6 mois  
Cours de langues étrangères . . . 3-6 mois  
Cours de préparation aux examens

CFF, PTT, Douanes . . . . . 4-6 mois

(Sections pour débutants et élèves avancés)  
**DIPLOMES** de commerce, secrétaire, sténo-dactylo et langues.

● RENTRÉE : 10 et 24 septembre à 9 h. ●

Jusqu'au 24 septembre : cours divers d'été

Demandez conditions et prospectus gratuits à la Direction. ● Garantie : Prolongation éventuelle des cours gratuite.

Quiconque l'a essayé déclare  
spontanément :

**NOUVEAU**  
**VIM** fait tout reluire  
de propreté et d'un éclat  
sans précédent!

5 avantages  
indéniables :

- 1 Maintenant une mousse spéciale au pouvoir détersif étonnant!
- 2 Dissout 2 fois plus vite et sans peine graisse et saleté, puis quelques gouttes d'eau ... et tout reluit!
- 3 Plus de traits, plus de traces, car VIM nettoie et polit tout à la fois!
- 4 Une agréable fraîcheur émane des objets nettoyés.



et cette grande boîte  
seulement 75 cts.!

Comme la fourmi  
soyez prévoyant

**Drap molletonné**

en croisé pur coton écru, bordé rayures couleur,  
dimensions 160 x 240

sans concurrence **9.80**

**Couverture du Valais**

grise ou beige, avec rayures couleur, dim. 150 x 210

**21.50**

ENVOIS PARTOUT — POSTE OU CAMION



MONTHEY MARTIGNY SAXON SIERRE

Les plus anciens. grands magasins du Valais

# L'ACTUALITÉ VALAISANNE

## La vocation supérieure de l'organe socialiste valaisan

Le « Peuple Valaisan » n'est rien d'autre que le « Peuple » et la « Sentinelle », quotidien combiné des socialistes vaudois, genevois et neuchâtelois, dont une page, parfois un peu plus, est consacrée une fois par semaine aux socialistes de M. Dellberg. Et encore, cette page ne se signale en général que par l'article de son rédacteur, M. Albert Dussex. A l'en croire, le « Peuple Valaisan » ainsi défini est l'organe de presse extrêmement répandu en Valais (!), le seul détenant la vérité et le monopole de la défense du bien commun.

Durant l'été et précédemment, il se livra à un abattage de l'O.P.A.V., de la Chambre de commerce et, comme de bien entendu, des groupes parlementaires, au cantonal et au fédéral, qui ne s'inspirent pas du marxisme.

Dans le numéro de la semaine dernière, sous un titre absolument étranger au contenu, M. Dussex donne une pitoyable explication du désaveu que beaucoup de journaux socialistes, dont le « Peuple », lui ont infligé à propos des événements de Saxon. Et d'ajouter, en guise d'autopersuasion : « Une fois de plus, nous avons défendu l'intérêt du Valais ».

M. Dussex se vante par surcroît d'avoir évité que la meute se déchaîne contre « les pauvres diables qui auraient pu être convaincus d'avoir participé à l'opération ». Car, sans lui, c'est bien ce qui se serait produit, attendu qu'il y aurait eu unanimité dans la presse, pour déclencher cette émeute, y compris le journal « L'Union » dont M. Dussex relève non sans malice de « Conrad le silence prudent durant trois semaines ». Suit une pointe acérée contre les initiateurs de la manifestation, surprenante chez le rédacteur socialiste !

Non content de ces témoignages de haute satisfaction, il proclame qu'à la faveur des « accumulations d'âneries » des autres journaux (avec quelle élégance ces choses sont dites !) les socialistes voient leur « blason se redorer » (sic). Ah ! si Karl Marx pouvait lire cette prose, comme il serait fier de noter combien ses disciples valaisans sont devenus bourgeois, aristos, et... intelligents. Car M. Dussex enchaîne avec un bonheur sans égal : « Si les socialistes avancent, c'est dans l'intelligence et les cœurs, mais non avec du vent et des hurlements de place publique ». Pfou ! Vils bourgeois ! Cessez donc vos harangues de meetings, toujours les mêmes. Que ne faites-vous comme nous, socialistes, réunis dans les confortables salles de nos maisons du peuple, discutant paisiblement des moyens de bien dorer notre blason, en termes bien choisis à l'adresse d'autrui.

Pour mieux monter en épingle l'intelligence, la distinction et les mérites socialistes, M. Dussex en arrive à tirer la déduction des événements du 7 août que notre « politique commerciale est dirigée par des incapables, que ni l'office de Saxon, ni l'OPAV, ni les organisations paysannes, quelles qu'elles soient, n'ont fait leur travail ».

Après ce verdict de condamnation, la logique indique qu'il subsiste un moyen : recourir à la panacée marxiste. Comme pour le problème vinicole les solutions de raison et d'efficacité sont le privilège du collectivisme valaisan, grâce auquel les vigneron n'auraient pas manqué d'être assujettis à l'impôt sur les vins si le postulat du député socialiste Herzog avait été adopté par le Conseil national. C. C.

### VETROZ

#### Suite mortelle d'un accident

Nous avons relaté, il y a quelques temps, l'accident dont a été victime en descendant à moto la route de Derborence M. Roger Papilloud, de Vétroz, âgé de 22 ans. Le malheureux avait reçu une pierre à la tête et avait été transporté d'urgence à l'hôpital de Sion. Par la suite, il avait été transféré à Zurich pour subir une opération. Nous apprenons que le malheureux vient de décéder dans l'établissement zuricois.

#### Fruits porteurs du Pou de San José

Nous rappelons à tous les arboriculteurs et à tous les commerçants qu'il est interdit de vendre des fruits porteurs de Pou de San José, ou suspects. On est prié d'envoyer à l'Office de lutte contre le Pou de San José, à Châteauneuf, tous les fruits présentant des signes de cochenilles (taches rouges avec point gris au centre).

Office de lutte contre le Pou de San José.

### VAL D'ANNIVIERS

#### Un chalet d'alpage détruit par le feu

Un incendie dont on ignore les causes a complètement détruit le chalet d'un alpage à Tracuit (Zinal). L'immeuble, le mobilier et les effets personnels des bergers sont anéantis. Il s'agit d'une lourde perte pour le consortium propriétaire du chalet.

### CHALAIS

#### Avec les Jeunes radicaux

Il est un proverbe qui dit *L'habit ne fait pas le moine*. Ce dernier peut très bien s'appliquer pour le parti Radical de Chalais à l'occasion du 23e Congrès des Jeunesses radicales, à Saillon. En effet, notre parti qui compte dans ses rangs une nombreuse jeunesse, n'a pas une section ni une bannière pour les jeunes radicaux. Ceci n'a pas empêché nos jeunes, au nombre de 20, de se rendre à Saillon, dimanche, sous la conduite du comité du Parti présidé par Raoul Antille, ancien conseiller, pour écouter et apprécier les paroles réconfortantes de nos dirigeants captonaux. Pour nombre de participants, aussi bien de notre section que de nos collègues, il était intéressant d'entendre l'opinion de nos chefs par rapport à la situation alarmante de notre paysannerie surtout. Aussi nous croyons pouvoir dire à l'issue de ce congrès, que chacun peut porter crânement l'étiquette de son parti, car nos organes dirigeants, aussi bien par la voix de M. Jean Cleusix que par celle de notre président cantonal, M. Francis Germanier, ont prouvé que notre parti travaillait avec persévérance pour tâcher d'apporter une solution à cette malheureuse crise agricole.

Nous voudrions remercier ici bien sincèrement nos amis de St-Léonard de nous avoir acceptés dans leur rangs pour le cortège. Et nous pouvons affirmer que même sans avoir eu notre bannière personnelle, nos jeunes radicaux sont rentrés de Saillon pleins de courage pour continuer à défendre les principes de notre parti, qui réclament la liberté de l'individu et le juste salaire de son labeur, contrairement à certain parti confessionnel où seule une branche de la population est respectée.

Un participant.

#### La mobilisation du Rgt. 6

Cette mobilisation s'est déroulée dans l'ordre et la discipline grâce aux mesures prises pour assurer une parfaite orientation des soldats. Les quatre bataillons de fusiliers, le 1, commandé par le major Adrien de Riedmatten, le 9, commandé par le major Maurice Zermatten, le 11, commandé par le major Louis de Kalbermatten et le 12, commandé par le major Rodolphe Tissières, sont partis en trains spéciaux, le lundi soir, pour la région d'Aigle. De là, ils ont gagné à pied, de nuit, leurs lieux de stationnement dans la région du Col des Mosses - l'Hongrin. Espérons que le temps se maintienne au beau pendant les trois semaines de cours et que tous nos officiers, sous-officiers et soldats effectuent un excellent service.

#### Vers une fabrique de conserves à Saxon

Depuis deux ans, M. Georges Gaillard, commerçant à Saxon a fait des essais dans le domaine des conserves de fruits et légumes. Selon le témoignage de son revendeur, la qualité produite est excellente.

De plus, M. Gaillard occupe du personnel qui connaît la fabrication.

Au début de l'année 1953, il a eu recours à la société de recherches économiques et sociales pour examiner le développement de son entreprise. Un budget de financement et d'exploitation a été établi en collaboration avec une maison spécialisée de Zurich.

Il s'est avéré qu'une production annuelle de 150 à 200 tonnes de confitures, dans les locaux et avec les installations de M. Gaillard, était rentable.

Un comité d'initiative a été créé visant à transformer l'affaire de M. Gaillard en société et à lui donner ainsi davantage de moyens financiers.

Le comité est d'avis qu'il faut risquer peu pour ensuite, l'expérience étant concluante, aller plus loin.

C'est la raison pour laquelle il a été décidé de fonder une société anonyme au capital de Fr. 150 000.—

Un prospectus d'émission avec bulletin de souscription sera mis en circulation incessamment dans le public. L'action a été fixée à Fr. 500.—

Le comité a estimé qu'avant de créer une coopérative et de faire appel à un grand nombre d'intéressés, il était plus prudent de s'arrêter à un capital de Fr. 150 000.— et d'assurer l'écoulement d'une production annuelle de 150 à 200 tonnes.

Les essais de cette fabrique-témoin étant concluants, il sera possible après coup de transformer l'affaire en coopérative.

Aussi est-ce à souhaiter que le public accueillera l'initiative avec satisfaction et souscrira au capital de Florval S. A.

h. r.

### Décès à Lausanne d'un ami du Valais

A Lausanne, est décédé M. Jean Daetwyler, ancien président du conseil communal, âgé de 51 ans. Fondé de pouvoirs de l'atelier de lithographie Roth et Sauter, M. Daetwyler exécuta de nombreux travaux pour notre canton. Il aimait beaucoup le Valais où il comptait de nombreux amis.

### Entre Martigny et Charrat

#### Un ouvrier tué par une camionnette

Un terrible accident mortel s'est produit hier, aux environs de 17 heures, sur la route cantonale entre Martigny et Charrat. Un ouvrier de l'entreprise Conforti, M. Ernest Rouiller, du Guercet, âgé de 54 ans, a été happé par une camionnette appartenant à M. François Bonvin, de Sierre, dans des circonstances que l'enquête établira.

Le malheureux a été tué sur le coup d'une fracture du crâne. M. Rouiller était marié, sans enfant. On compatit à la douleur de ses proches si cruellement atteints par cette tragédie de la route.

#### Vers la réalisation de la „corniche de Balfrin“

Le comité d'initiative pour la création d'un sentier reliant Saas-Fée à Grächen par la montagne, s'est réuni dans cette dernière localité sous la présidence de M. Hubert Bumann, président de Saas-Fée. Le comité a constaté que la première section de cet audacieux projet était terminée. Il a décidé de mettre en chantier la deuxième étape. Celle-ci sera achevée pour la « prochaine saison d'été ». Nul doute que cette fameuse « corniche de Balfrin » attirera de nombreux promeneurs et contribuera dans une large part au progrès touristique de notre canton.

### ZERMATT

#### Deux accidents de montagne

Au cours d'une ascension du Cervin, le Dr Sigurd Rauch, de Genève a fait une chute. Retenu par la corde qui le reliait à son compagnon, il alla néanmoins heurter le rocher et se blessa grièvement. Il a été transporté à Zermatt dans un état grave, souffrant d'une fracture du crâne et d'une jambe cassée.

\* \* \*

En descendant le Zinalrothorn, le guide de Zermatt, Théodore Zurniwen a glissé, est tombé et s'est cassé une jambe. Il a été transporté à dos d'hommes jusqu'à la station.

\* \* \*

#### Découverte de deux cadavres

Des membres du Club alpin de Montreux passant sur le glacier de Tiefenmatten (Cer-

vin) ont découvert les cadavres de deux étudiants allemands faisant partie d'une cordée de quatre qui tomba dernièrement au Zmuttgrat. On sait que deux corps furent retrouvés peu après l'accident. Il s'agissait des frères Neumann, de Heidelberg et d'un compagnon.

#### M. Maurice Kaempfen, président des communes suisses

L'Association des communes suisses vient d'être fondée à Berne sous la présidence de M. Kaempfen, conseiller national et président de Brigue. Selon les statuts provisoires, l'Association se propose de défendre l'autonomie des communes suisses, de sauvegarder leur autonomie par une attitude commune en face de problèmes politiques et pratiques touchant les communes, de défendre leurs intérêts vitaux, plus particulièrement ceux des petites agglomérations afin d'empêcher l'exode rural.

### Une jeune fille

#### projetée dans un ravin et tuée

Un terrible accident mortel s'est produit sur la route du Grimsel. Une jeep conduite par M. Heinrich Streun, de Guttanen, Berne, descendait lorsque la direction se rompit. Le véhicule tourna fond sur fond. Une fille du conducteur, Mlle Martha Streun, a été arrachée de son siège et projetée dans un ravin de 70 m. de profondeur. La malheureuse a été tuée sur le coup. Les autres occupants de la jeep eurent la chance d'être projetés sur la route. Ils s'en tirent avec des blessures sans gravité et des contusions.

### A la Grande Dixence

#### Un ouvrier tué par des pierres

Un ouvrier italien était occupé à des travaux sur un pierrier situé à la Blava, au-dessus du Chargeur (Dixence). Au moment où il dégageait des pierres, un éboulement se produisit et il fut enseveli. Un camarade de travail accourut aussitôt pour le dégager, mais il fallut, à l'aide d'outils, près de deux heures de temps pour déblayer la place. Souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale, de côtes enfoncées et de multiples blessures, le malheureux ouvrier fut transporté d'urgence à l'hôpital de Sion. Il rendit le dernier soupir peu après son arrivée. Il s'agit d'un ouvrier nommé Alcide Pravato, né en 1928, de Paese, province de Trévise.

#### Mort subite sur un chantier

Un ouvrier d'un chantier de la Dixence, M. Emile Brodard, né en 1915, de Pont la Ville (Fribourg) était en train de travailler lorsqu'il fut foudroyé par une crise cardiaque. Transporté d'urgence à l'hôpital de Saxon, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

## Le village dans la montagne

Tous ceux qui le voient pour la première fois s'accordent à dire qu'on ne peut savoir ce qu'il est sans l'avoir vu. Il faudrait avoir en effet de l'imagination à revendre pour se représenter le village des ouvriers, né dans la montagne par suite des travaux qu'on y effectue actuellement, sans avoir quitté la ville et son confort.

Cela n'empêche pas les citadins de parler longuement de la Dixence ou du Mauvoisin. Au contraire. En hommes avisés, ils ont classé dans leur fichier de culture générale, sous une rubrique quelconque, tous les articles de journaux rapportant à la construction des barrages. Quand ces messieurs parlent en société, ils parsèment leurs propos de chiffres éloquent et cela fait bien. Mais la réalité du village montagnard, ils ne l'effleurent même pas.

D'autres, plus soucieux de la réalité, se rendent sur les lieux. Ils y arrivent en auto ou en car par un jour de beau temps. Ils portent des lunettes de soleil et leur visage est graissé de pommade à bronzer. Pendant la visite des installations, ils ont des regards intéressés ou distraits. Après une

courte incursion sur les chantiers, ces messieurs, qu'accompagnent parfois d'élégantes demoiselles, se retrouvent à la cantine pour siroter un demi ou un litre, suivant leur nombre. Les conversations vont bon train. Echanges d'impressions, considérations sur les méthodes de travail, tout prête à discussion. D'autres sont à l'avant-garde de la science. Ils regrettent qu'on effectue de tels travaux en vue de capter une richesse vouée à disparaître. Ils assurent que, parait-il, l'électricité n'a plus qu'un rôle éphémère : celui d'assurer l'intérim en attendant la propagation de l'énergie atomique. Encore un demi ! Puis ces messieurs s'en retournent à la ville. Quand ils parleront de la Dixence, ils pourront nommer les lieuxdits du chantier et cela sera très bien. Mais la vie du village montagnard, ils ne la connaissent pas non plus.

Qui dira l'allégresse des soirs de paie ; la joie d'un groupe au retour d'un ami que l'accident avait éloigné du chantier ; le mérite des ouvriers qui ont achevé leur part de travail ?

Qui dira les fatigues endurées par des centaines d'ouvriers ; les déceptions des hommes que les nécessités ont con-

traints à gagner le pain dans ces parages déserts ; l'abandon des jeunes ; les angoisses des pères qui passent la nuit en pensant à ceux dont ils sont séparés ? Et les blessés, les morts ? Un accident : quelques lignes dans les journaux. Cependant, pour la mère, pour l'épouse ou pour la fiancée ce sont les larmes ; le cœur déchiré par le deuil ; le soutien qui s'en va ; la vie brisée.

Seul l'ouvrier qui tient la perforatrice onze heures par jour dans la moiteur d'un tunnel, exposé aux multiples dangers du chantier, pourrait dire que la construction d'un barrage ne tient pas seulement dans un ensemble de formules techniques. Mais lui, parce qu'il est ouvrier, ne sera pas étalage de ce que son travail lui apprend. Plus tard, quand on parlera de la Dixence devant lui, peut-être dira-t-il qu'il y était. Puis il songera à tel camarade de travail qu'il a vu mourir écrasé par un pan de rocher ou déshiqué par les éclats d'un coup de mine. Pour l'instant, il travaille ferme sans trop songer aux dangers qui le menacent. Il faut bien qu'il gagne sa vie !

Candide Rossier.